

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-639120

245421

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)
Matricule : 03587

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom :

SENHAJI Farid

Date de naissance :

24/03/1957

Adresse :

N°2, Résidence Sofia, Bd. Abdelhadi Boutaleb
CASABLANCA

Tél. :

06 62 78 69 70

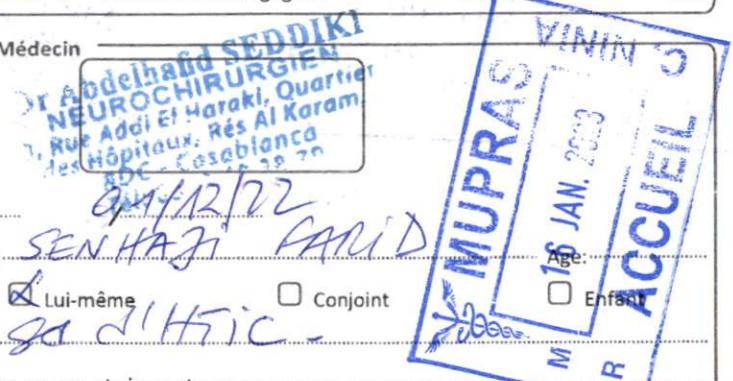
Total des frais engagés :

2 964,00

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

SEN HAJI

FARID

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Nature de la maladie :

SEN HAJI FARID

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous plconfidential à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

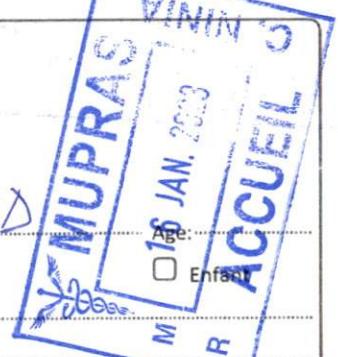
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 01/12/2022

Signature de l'adhérent(e) :

S.F.P.



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
01/12/2022	CS	30000	INP : 0911264177 Dr. Abdellah SEDDIKI NEUROCHIRURGEN Paraki, Quartier Al Karam,	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
HARMACIE SAHEL Mme LARAKI Ghita Bd Abdellahi Boutaleb Route d'Azemmour à la Fourrière Hay Hassani - Casablanca	04/12/92	1500
ANALYSES - RADIOGRAPHIES		
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients Montant des Honoraires
<i>BERRADA M. 17, Rue Mohamed V Tel : 05 22 66 81 23 Fax : 05 22 90 38 38</i>	<i>01/12/92</i>	<i>IRM cerebrale 2500,- Dhs</i>

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
.....					
.....					
.....					
.....					
.....					

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

PARANTAL® 1g

PPV 14DH60
EXP 04/2025
LOT 23024 2

PPV 14DH60
EXP 04/2025
LOT 23024 2



مصححة لينا
سيدي معروف

Docteur

A. Audehafid SEDDIKI
NEUROCHIRURGIEN
rue Addi El Haraki, Quartier
des Hôpitaux, Rés Al Karam.
RDC - Casablanca
Tél : 05 22 97 70 70

Casablanca , Le

01/12/2022

Mr SENHJI Said

53,00 x 2 = 106,00

1) DI DAKAR

PHARMACIE SAHEL

Mme LARAKI Ghita
142 Bd Abdellah Benkaddouj Route d'Azemour
Colis à la Fourrière Hay Hassani - Casablanca
Tél : 05 22 90 38 38 - Fax : 05 22 65 81 23

14,60 x 4 = 58,40

2) Laraki 147 S.V.

74 P x 3 = 222,00

PHARMACIE SAHEL
Mme LARAKI Ghita
142 Bd Abdellah Benkaddouj Route d'Azemour
Colis à la Fourrière Hay Hassani - Casablanca
Tél : 05 22 90 38 38 - Fax : 05 22 65 81 23

PHARMACIE SAHEL
Mme LARAKI Ghita
142 Bd Abdellah Benkaddouj Route d'Azemour
Colis à la Fourrière Hay Hassani - Casablanca
Tél : 05 22 90 38 38 - Fax : 05 22 65 81 23

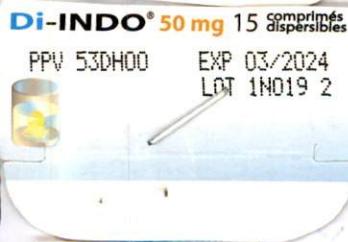
URGENCES 24H/24H

S.A.R.L au Capital de 1.500.000,00 Dhs

Patente : 37982364 - I.F.: 40166328 - C.N.S.S.: 7771513 - R.C : 438797 - I.C.E : 001644659000031

147, Lotissement Lina. Sidi Maârouf - Casablanca - Maroc - Tél / Fax: 05 22 97 74 00

E-mail : cliniquelina147@gmail.com



CENTRE IRM MAARIF

Dr. BERRADA M.
Radiologue

Dr BENYAHIA Z.
Radiologue

Domiciliation bancaire : Compte N 022 780 000 162 000 500114274 SGMB Agence Palmiers-Maarif
Patente : 34770967 I.F 1087675 ICE :001744959000074

Casablanca, le 01/12/2022

N/Ref :Facture N° FA3081/22

Nom & Prénom : **MR SENHAJI FARID**

Date d'examen : 01/12/2022

Examen(s)

IRM CEREBRALE

Montant TOTAL	2500 DH
---------------	---------

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :
DEUX MILLE CINQ CENTS DH

CENTRE IRM MAARIF
BERRADA M. BENYAHIA Z.
17, Rue Mohamed Bah
Tél : 0522 23 23 12
Fax : 0522 25 23 75

- 24103.1857
- 0662.78.69.70

CLINIQUE LINA
SIDI MAAROUF



مصحة لينا
سيدي معروف

Docteur

Mr. Abdellahid SEDDIKI
NEUROCHIRURGIEN
Rue Addi El Haraki, Quartier
des Hôpitaux, Rés Al Karam.
Casablanca - Maroc -
Tél : 0522 25 38 79

Mr. SENHAJI Faid

Casablanca , Le

1 / 12 / 2022

MONTRE IRM MAARIF
ZADA M. BENYAHIA Z.
7, Rue Mohamed Bahi
Tél : 0522 23 23 12
Fax : 0522 25 38 73

Mr. Abdellahid SEDDIKI
NEUROCHIRURGIEN
Rue Addi El Haraki, Quartier
des Hôpitaux, Rés Al Karam.
Casablanca - Maroc -
Tél : 0522 25 38 79

URGENCES 24H/24H

S.A.R.L au Capital de 1.500.000,00 Dhs

Patente : 37982364 - I.F. : 40166328 - C.N.S.S. : 7771513 - R.C : 438797 - I.C.E : 001644659000031

147, Lotissement Lina. Sidi Maârouf - Casablanca - Maroc - Tél / Fax: 05 22 97 74 00

E-mail : cliniquelina147@gmail.com



Dr. BENYAHIA Zakaria
C.E.S de Radiologie

Dr. BERRADA Mohamed
C.E.S de Radiologie

- I.R.M. (1,5 Tesla)
- SCANNER VCT (64 Barettes)
Angioscanner
Coroscanner
coloscanner
Denta-Scanner
- SCANNER CORPS ENTIER
- DENSITOMETRIE BIOPHOTONIQUE
- RADIOLOGIE NUMERIQUE
- MAMMOGRAPHIE NUMERIQUE
- PANORAMIQUE DENTAIRE NUMERIQUE
- ECHO-DOPPLER COULEUR

16, Rue Mohamed BAHI
(EX. Rue Meissonier)
en face du bureau de pointage
des taxis - Maârif
20 100 Casablanca
Radiologie du Maârif :
Tél. : 05.22.25.74.82
05.22.25.30.30
05.22.23.79.34
Fax : 05.22.23.77.05
I.C.E : 001745076000019
Centre IRM du Maârif :
IRM : 05.22.23.23.12
05.22.99.30.31
Fax : 05.22.25.38.73
irm-maarif@hotmail.fr
I.C.E : 001744959000074
Patente : 34770967
I.F. : 1087675

عيادة طبية للفحص بالأشعة

CABINET DE RADIOLOGIE DU MAARIF

IMAGERIE PAR RESONANCE MAGNETIQUE

Casablanca , le 01/12/2022

Mr. SENHAJI FARID
DR SEDDIKI ABDELHAFID

EXAMEN : IRM CEREBRALE

Technique :

Antenne : Tête.

Séquences : * Pondération T1, plan sagittal.
* Pondération T2, T2 FLAIR FAT SAT, Diffusion, plan axial.
* Pondération T2 FS, T2 FLAIR FAT SAT, plan coronal

Produit de contraste : Sans

Description :

- Pas de foyer hémorragique cérébral ou méningé.
- Présence de petites lésions de démyélinisation de la substance blanche péri ventriculaire et des centres semi-ovales, d'aspect hypointense en T1, hyperintense en T2 ainsi que sur la séquence FLAIR FAT SAT, d'origine vasculaire.
- Elargissement des sillons corticaux, des vallées sylviennes et des ventricule latéraux en faveur d'une atrophie cortico-sous corticale.
- Intégrité du cervelet et du tronc cérébral.
- Les structures médianes sont en place.
- Pas d'anomalie de la base du crâne.
- La séquence de diffusion ne montre aucune lésion ischémique aigue d'allure récente.

CONCLUSION :

* ASPECT IRM EVOQUANT DE PETITES LESIONS DE DEMYELINISATION SUS TENTORIELLES D'ORIGINE VASCULAIRE ASSOCIEES A UNE ATROPHIE CORTICO-SOUS CORTICALE.

*Centre de Radiologie
BERRADA M. DR
17, Rue Meissonier
Tél. 0522.23.23.12
Fax 0522.25.38.73*

Dr. BERRADA M.

Avec mes amicales salutations.

CLINIQUE LINA

147.Lotissement Lina.Sidi Maârouf-Casablanca
Casablanca

Reçu de caisse

N° : 2212011125390110 / 1 / 0

Numéro admission	Nom du patient	Date encaissement
22L011028	SENHAJI FARID	01/12/2022
Mode paiement	Références du paiement	Montant Dhs
Espèce		300,00
PAYANT	Total payé	
		300,00
		TROIS CENTS DIRHAMS

Reçu établi par : SIHAM